



LE TRIBUNAL JUDICIAIRE (2ÈME PARTIE)

FORMATION EN E-LEARNING

Le tribunal judiciaire est la juridiction de droit commun de première instance en France. Il est compétent pour la majorité des litiges civils (famille, immobilier, contrats) et commerciaux, quel que soit le montant. Il comprend aussi le tribunal correctionnel pour les délits.

NATURE DE L'ACTION

Action de formation

OBJECTIFS

1. Maîtriser les fondements légaux relatifs au fonctionnement du tribunal judiciaire.
2. Comprendre le rôle et les obligations des différents acteurs du tribunal judiciaire ainsi que leurs compétences.

PUBLIC VISÉ

Avocats débutants et/ou non spécialisés sur ce thème.

PRÉ-REQUIS

- Un parcours de formation en Droit
- Une connexion internet

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Vous pouvez accéder à vos modules de formation Avocats à J-2 avant 17h00. Exemple : pour une formation qui démarre le lundi, les inscriptions sont possibles jusqu'au vendredi à 17h00, pour une formation qui démarre le mercredi, les inscriptions sont possibles jusqu'au lundi à 17h00.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

Accès à l'ensemble des avocats.

PROGRAMME DE LA FORMATION

I. Procédure orale devant le tribunal judiciaire

1. Procédure orale devant le tribunal judiciaire
 - a. Déroulement de l'audience
 - b. Présentation des arguments des parties
 - c. Interrogatoire des témoins et des experts
2. Ordonnance de référé devant le tribunal judiciaire
 - a. Cas d'utilisation de l'ordonnance de référé
 - b. Procédure d'urgence et décision rapide
 - c. Voies de recours disponibles
3. Procédure accélérée au fond au tribunal judiciaire
 - a. Caractéristiques de la procédure accélérée au fond
 - b. Réduction des délais de procédure
 - c. Garanties procédurales pour les parties

II. Cas particuliers et domaines d'intervention du tribunal judiciaire

1. Contentieux de la responsabilité civile devant le tribunal judiciaire
 - a. Actions en responsabilité civile
 - b. Réparation des préjudices
2. Contentieux des baux devant le tribunal judiciaire
 - a. Litiges locatifs résidentiels
 - b. Litiges locatifs commerciaux
 - c. Procédure d'expulsion

3. Contentieux du travail devant le tribunal judiciaire
 - a. Contestation du licenciement
 - b. Litiges relatifs aux conditions de travail
 - c. Réparation des préjudices liés au travail
4. Contentieux de la sécurité sociale devant le tribunal judiciaire
 - a. Contestation des décisions des organismes de sécurité sociale
 - b. Litiges relatifs aux prestations sociales
 - c. Réparation des préjudices en lien avec la sécurité sociale
5. Contentieux de la famille devant le tribunal judiciaire
 - a. Divorce et séparation
 - b. Garde des enfants et droit de visite
 - c. Pension alimentaire et prestation compensatoire
6. Contentieux des successions devant le tribunal judiciaire
7. Contentieux des affaires commerciales devant le tribunal judiciaire
8. Contentieux des infractions économiques et financières devant le tribunal judiciaire
9. Contentieux administratif devant le tribunal judiciaire

III. Conclusion

1. Bilan du fonctionnement du tribunal judiciaire
2. Enjeux et défis actuels du tribunal judiciaire
3. Perspectives d'évolution du système judiciaire en France

DURÉE

3 heures de formation à distance réparties sur une durée maximum d'un mois.

PROFIL DES FORMATEURS RÉFÉRENTS

Formation encadrée par un Consultant-Juriste dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques dans le domaine d'activité dont dépend la formation, ont été validées par des diplômes et approuvées par France Pro Formation.

MODALITÉS TECHNIQUES

Formation asynchrone en accès libre sur la plateforme de formation, programmé pour une durée totale de 4 semaines, accessible au moyen d'une simple connexion internet.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation 100% en ligne avec un accompagnement tutoré.

Support de formation : cours théoriques, mises en situation, documents à télécharger, quizz, exercices pratiques.

Le stagiaire est accompagné par son formateur référent juriste tout au long de son parcours de formation via les forums contextuels de la plateforme en ligne ainsi que par mail et téléphone.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Afin de s'assurer de l'acquisition pratique des contenus abordés, les modules sont construits autour d'un contenu théorique détaillé, qui est ensuite validé par des questions d'apprentissage.

Les différentes parties du programme de formation sont ponctuées par des quizz intermédiaires qui permettent une progression pédagogique.

La formation est validée par un examen sous forme de QCM chronométré sur la plateforme

E-LEARNING.

Une enquête de satisfaction de la formation est remplie en ligne en fin de formation par le stagiaire.

ACCESSIBILITÉ

- L'accessibilité de nos formations est étudiée individuellement en fonction des besoins et de la situation de chaque personne en situation de handicap.
- Un référent handicap, validé par l'AGEFIPH, est à votre disposition pour analyser les possibilités d'adaptation et vous proposer les solutions les plus appropriées.

DATE

Inscriptions libres : 1 session par semaine.

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Attestation de connexion FOAD.
- Attestation de fin de formation mentionnant la liste des compétences acquises.

COÛT DE LA FORMATION

Le montant de la formation est disponible en ligne sur le site internet www.france-pro-avocat.fr.

----- (FIN DU DOCUMENT) -----